CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58001** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2026**

ÉDITÉ LE 14/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1984

Raison sociale : SA DAUGE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/12/2005

Capital : 201 000

37 BIS RUE JACQUES SEURE
21230 ARNAY-LE-DUC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUNE 330582461

Siret : 330 582 461 00035

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4028024

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 650218 / 0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 650218 / 0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 06 85 92 17 46 **Fax :**

Portable : 06 85 92 17 46

Responsabilité légale :
BARBIEUX VINCENT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sasdauge@sasdauge.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 051 373 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	23	20/11/2023
2194	Restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques	23	25/04/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025